



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

11^e séance du mardi 17 janvier 2023

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Benoît Gaillard et consorts « *Comment répercuter rapidement la baisse des prix du gaz ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte :

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation
et adopte

la résolution de l'interpellateur disant :

« Le Conseil communal souhaite que les SIL examinent à intervalles réguliers l'effet des variations du prix du gaz sur leurs coûts d'approvisionnement et répercutent les baisses éventuelles sur les usagers chaque fois que cela est possible »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi 17 janvier deux mille vingt-trois.

La présidente



La secrétaire adjointe